



# Plan Epargne de Groupe



L'implication constante et majeure de l'UNSA, en matière de hausse de pouvoir d'achat porte ses fruits : signatures d'accords salariaux valorisants, négociation du dividende salarial, négociation des accords d'intéressement (SNCF Réseau et Mobilités, avec action spécifique pour les 12 000 salariés de l'EPIC de tête), octroi de primes (ex acteurs "HR Access"), négociations des garanties salariales pour les salariés ex-RFF, sont parmi les exemples de nos actions au quotidien au service des cheminots (es).

L'UNSA, revendicative et responsable, est entrée en négociations avec la Direction SNCF pour mettre en place un Plan d'Epargne Entreprise au niveau du Groupe SNCF, renforçant ainsi sa cohésion sociale. **L'accord qui sera proposé à signature**, booste votre pouvoir d'achat, en permettant :

**un abondement<sup>(1)</sup> annuel maxi de 300 €**

**la défiscalisation<sup>(2)</sup> de vos primes d'intéressement**

## L'UNSA booste votre pouvoir d'achat !

Cet accord n'est qu'une première étape, l'UNSA continuera à proposer une augmentation de l'abondement SNCF, au fil des ans et des étapes de suivi.

(1) Contribution SNCF maxi pour un versement de 1500 €. (Jusque 500 € : 30 %, de 501 € à 1000 € 20 %, de 1001 € à 1500 € : 10 %)

(2) Réf Code du Travail : R3332-12 \*Réf Code des Impôts : 18° bis de l'article 81 du CGI dès versement des primes en 2016.

UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org



# Syndicalisme POSITIF



## Salariés GAGNANTS

*Vous avez le choix !*

De faire confiance aux contre-tout,  
ou de choisir le premier syndicat réformiste de la SNCF  
et de la branche au bénéfice de tous les salariés !

Le 19 novembre 2015 *Votez*

